

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice	27
Présents	19
Votants	25
Quorum	14

**L'an deux mille vingt trois**

Le : 28 septembre

Le Conseil Municipal de **la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023

**PRESENTS** : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

**ABSENTS** : Annick BRUNEL, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Marine TOINON, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

**POUVOIRS** : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Guylaine FAYOLLE à Françoise BUSALLI, Christine FELIX à Yvette VERNIERE, Nathalie FERNANDEZ à Jean-Paul FERRE, Marine TOINON à Véronique GENEVRIER, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

**SECRETARE** : Jean-Paul FERRE.

Délibération n°2023\_09\_16

**OBJET** : **SIEL : PARTICIPATION AU RENOUELEMENT D'ADHESION GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE 2026-2029.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu les statuts du SIEL,

Considérant que la commune de Saint-Romain-le-Puy est adhérente au Groupement d'Achat Energies du SIEL-TE,

Considérant que le groupement SIEL-TE va lancer un nouvel accord cadre pour la fourniture d'électricité,

**Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal à la majorité (24 voix pour, 1 abstention) :**

**- donne son accord de principe pour participer au renouvellement de l'adhésion au groupement pour la période 2026-2029 pour les besoins en électricité de la commune de Saint-Romain-le-Puy.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 02 octobre 2023  
Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Christian SOULIER



Le Secrétaire de séance, Jean-Paul RENE

Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :

